

FICHE D'INFORMATION

Déclaration de données de vaccination Covid directement depuis le système primaire

Stratégie nationale de vaccination: mise en œuvre et documentation

Conformément à la stratégie nationale de vaccination Covid-19 de la Confédération, les vaccinations dans les cantons sont, dans un premier temps, effectuées principalement dans des unités mobiles et des hôpitaux. Ensuite, **dès le printemps 2021, de plus en plus de médecins de famille et de pharmacies** devraient également participer à la campagne de vaccination, en fonction de la disponibilité des vaccins.

Les prestations liées à la vaccination englobent également la documentation pour la surveillance des vaccinations par la Confédération et/ou les systèmes de vaccination cantonaux et la création d'un carnet de vaccination destiné à la personne vaccinée. La préoccupation centrale et prioritaire des organes responsables d'AD Swiss est l'intégration efficace de l'ensemble du dossier de vaccination dans les processus existants des cabinets et donc **la connexion du système de déclaration aux systèmes primaires utilisés** par les prestataires de services.

Transmission de données de vaccination Covid depuis le système primaire

Désormais, les données de vaccination peuvent être déclarées à l'OFSP/aux cantons de manière simple et sécurisée depuis le système primaire. À cette fin, un service existant d'AD Swiss, l'AD Swiss Convenience Interface (ADS CI), a été doté de la fonctionnalité correspondante. Outre les attributions et les ordonnances électroniques, les médecins peuvent **désormais saisir les vaccinations Covid depuis leur logiciel de cabinet** et transmettre celles-ci directement à la surveillance des vaccinations de la Confédération et/ou aux systèmes cantonaux.

Le système primaire envoie pour ce faire les données agrégées à l'ADS CI. Les données sont alors disponibles sur la plate-forme sécurisée AD Swiss et peuvent **être transmises à la surveillance des vaccinations de l'OFSP/aux systèmes cantonaux**. L'ADS CI génère un carnet de vaccination pour le patient comportant toutes les données prescrites par l'OFSP et renvoie celui-ci au système primaire.

Utilisation dans les cabinets (état mi-juin 2021)

L'interface avec l'ADS CI est ouverte à tous les fournisseurs de systèmes primaires. La fonctionnalité est déjà intégrée dans le logiciel de cabinet de Vitodata (**vitomed**), amétiq (**siMed**), TMR (**WinMed**), Caisse des Médecins Société coopérative (**MediWin CB** et **Variante I**) ainsi qu'Advanced Concepts (**MedicalConcept**) et Swisscom Health (**triaMED**). AD Swiss est autorisée par les cantons suivants en tant qu'unité déclarante: **Argovie, Glaris, Grisons, Lucerne, Obwald, Schwyz et Soleure**. D'autres connexions et autorisations sont en cours de préparation.

À propos d'AD Swiss

AD Swiss est une plate-forme favorisant l'échange de données médicales. Elle est ouverte à tous les professionnels de la santé ainsi qu'aux fournisseurs de systèmes primaires et sert d'infrastructure de base à la cybersanté. AD Swiss offre à la fois un accès au dossier électronique du patient (DEP) en conformité avec la loi et divers services de cybersanté, tels que l'attribution et l'ordonnance électroniques. AD Swiss Net AG, la société d'exploitation d'AD Swiss, est une entreprise de la Fédération des médecins suisses FMH, de Health Info Net SA (HIN) et de la Caisse des Médecins Société coopérative.